

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705404-20230908-D2023-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/09/2023

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 04/09/2023

Séance du Vendredi 8 Septembre 2023

DATE D'AFFICHAGE

LE : 12/09/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 8

VOTES : 10

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, le vendredi huit septembre à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 4 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 7

POUVOIR : 2

PRESENTS : Katia DRAGEE, Claire ESPASA, Yann GRUMBACH, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Alexandre PARIS (pouvoir donné à Mme Claire ESPASA), Jonathan PETIT (pouvoir donné à Mme MARTINEZ), Rémy PONT

Secrétaire de séance : Bénédicte VALLET.

Délibération : Etude investissements pour demande de subventions – projet remplacement du toboggan de l'école

Après étude des projets d'investissements 2024, il a été décidé à l'unanimité :

- le remplacement du toboggan de l'école pour environ 11 000€ HT.

Afin de financer ce projet d'investissement, Mme le Maire est autorisée à solliciter le maximum de subventions, dont notamment celle du Département avant le 1^{er} octobre 2023 et à signer tous documents afférents à ces demandes d'aide.

Pour extrait conforme au registre
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 08 septembre 2023
Le Maire, Hélène MARTINEZ.

